

A la pointe de l'actualité

Juin-Juillet 2006

1 - L'escrimeur du mois : Françoise GUITTET

Toute une vie sentimentalement et activement dévouée à notre sport. Elle vient de recevoir des mains du Président la médaille d'honneur de la Fédération lors de l'assemblée générale.

Continuez, Françoise, à nous combler de votre enthousiasme !

Ont également été récompensés pour leur dévouement : Michel CAQUARD / Hubert GEA / René GEUNA / Gilbert GERARD / Jean SANSOM

Nous en reparlerons ...

2 - Point sur les licences : 60 737 licenciés

3 - **Consultable** sur le site de la FFE, le compte rendu de l'assemblée générale du 13 mai 2006 avec l'ensemble de ses annexes.

Egalement en ligne, le procès-verbal du comité directeur du 25 mars 2006.

4 - Nouvelle vie sportive fédérale :

Vous pourrez, prochainement, en contactant le site internet de la Fédération, poser toutes les questions et demandes de précisions concernant la nouvelle organisation de la vie sportive fédérale.

Vos demandes, à condition qu'elles ne soient pas simplement polémiques, seront publiées sur le site avec la réponse apportée par la DTN afin que ces réponses profitent à tout le monde.

5 - Extrait du procès-verbal de la réunion commune des commissions médicale et vétérans du 13 mai 2006 :

Examens médicaux

Il est avéré que c'est le médecin traitant, de préférence titulaire d'un diplôme de médecine du sport, même si la loi ne l'exige pas, qui est, de loin, le mieux placé pour pouvoir délivrer, après examen, un certificat médical attestant la non contre indication à la pratique de l'escrime en compétition.

Il faut que cette consultation soit faite très sérieusement.

Le médecin concerné jugera de l'aptitude réelle du tireur à faire ou non de la compétition et décidera, le cas échéant, de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires.

Il est aussi précisé que l'âge n'est pas un facteur prépondérant mais que c'est surtout l'état de santé du tireur qui est à prendre en considération.

Il est décidé que la commission médicale, en collaboration avec quelques médecins vétérans, établira un document d'information sur les efforts physiques requis par l'escrime en compétition, afin que le médecin signataire soit conscient de la responsabilité qu'il prend en accordant ce certificat. Dans la mesure où il engage sa responsabilité, ce qu'il doit savoir, il sera certainement plus enclin à accorder toute son attention à cet examen.

Quoiqu'il en soit, il faut savoir que la commission médicale, au niveau de ses décisions ou de ses propositions, se réfère toujours aux recommandations de la Société Française de Cardiologie du Sport et au règlement médical du règlement intérieur de la Fédération Française d'Escrime.

Compétitions

Il est primordial que les organisateurs respectent le règlement fédéral. Tout d'abord, il faut éviter de tomber dans la dérive d'une épreuve qui traînerait en longueur du style, début à 9 heures et fin à 21 heures, car c'est un facteur supplémentaire ajouté à celui de la compétition. Ils doivent, aussi, impérativement respecter les temps de récupération prévus entre deux assauts pendant le tableau d'élimination directe (dix minutes minimum) et ne pas non plus laisser inactifs les tireurs trop longtemps.

Le règlement fédéral prévoit la présence d'un médecin pendant une compétition. Il devra être «Thésé» et de préférence traumatologue ou urgentiste pour pouvoir donner, si besoin est, les premiers soins adaptés. De plus, il est vivement conseillé aux organisateurs de lui offrir, s'il ne l'a pas déjà, une licence fédérale de dirigeant pour la couverture assurance.

Il est aussi important de prévenir les pompiers et le SAMU local du déroulement de la compétition afin de les préparer à une éventuelle intervention.

En ce qui concerne les vétérans désireux de tirer les circuits nationaux senior, aucun règlement ne peut les en empêcher. La commission médicale n'ayant aucun pouvoir pour prendre position à ce sujet.

Championnats du Monde

Dans la mesure où la FFE engage des tireurs pour les championnats du Monde, elle en est responsable, et, de ce fait, a le devoir d'appliquer aux vétérans ce qui est de mise pour les équipes nationales des autres catégories.

Les sélectionnées devront donc satisfaire aux examens suivants au minimum trois mois avant les championnats du Monde :

- 1) Examen médical par un médecin du sport
- 2) Bandelette urinaire
- 3) Electrocardiogramme de repos
- 4) Epreuve à l'effort
- 5) Echographie cardiaque
- 6) Consultation dentaire
- 7) Bilan sanguin : cholestérol, triglycéride, glycémie

Les résultats de ces examens devront être envoyées sous pli confidentiel à la FFE au nom du Dr Stéphan GEISS, médecin fédéral.

La FFE en assurera le remboursement sur la base du tarif conventionné de la Sécurité Sociale.

6 - Condensé des décisions prises par le bureau fédéral lors de sa réunion du 23 juin 2006 :

Le bureau fédéral a approuvé le cahier des charges pour les championnats de France par équipes pour la saison à venir, cahier des charges qui sera diffusé très prochainement via les ligues.

Assises de l'Escrime. Les modalités d'organisation, le programme, les conditions d'hébergement seront dans les prochains jours, diffusés auprès de l'ensemble des ligues.

Le bureau fédéral a décidé d'inviter l'ensemble des compétiteurs des championnats du Monde de Turin à ces Assises.

Le bureau fédéral a décidé de mettre en chantier un système d'inscriptions aux compétitions en ligne sur le site internet de la Fédération.

Réforme des directoires techniques des compétitions. Le bureau fédéral a décidé de modifier la composition des directoires techniques lors des compétitions, ainsi :

- compétitions de circuit : 1 membre de la commission nationale d'arbitrage, le CTR ou son représentant, 1 membre de la commission d'armes ;
- championnats de France : 1 membre de la commission nationale d'arbitrage, 1 représentant de la DTN, 1 représentant de la commission d'armes

7 - Condensé des décisions prises par le comité directeur de la Fédération le 24 juin 2006 :

Les championnats de France vétérans seront organisés en 2007 par le club de Hénin-Beaumont. Pour des raisons d'organisation et à la demande des membres du comité directeur, les choix des lieux des compétitions tels que championnats de France vétérans, championnats de France d'escrime entreprise, Fête des Jeunes, feront l'objet d'un vote du comité directeur avancé à la première réunion de l'année précédant la compétition, soit en janvier, février de chaque année.

Les candidats à l'organisation sont priés d'en tenir compte.

Concernant les championnats de France d'escrime entreprise 2006-2007 prévus les 4 et 5 novembre 2006, il est fait appel à candidature à tous clubs intéressés.

Le DTN Michel SICARD présente les sélections pour les championnats d'Europe et les Championnats du Monde :

Sélection championnats d'Europe à Izmir

Epée dames :

BARADJI-DUCHENE Marysa
COLIGNON Jeanne
DESCOUTS Audrey
KIRALY-PICOT Hajnalka
R : SOIRON Mélanie

Epée hommes :

JEANNET Jérôme
LUCENAY Jean-Michel
MOUTOU Jérémy
SICOT Bastien
R : JAN François

Fleuret dames :

GUYART Astrid
MOUMAS Mélanie
SEIGNEUR Céline
WUILLEME Adeline
R : LAURENT Emilie

Fleuret hommes :

COUTANT Sébastien
GUYART Brice
JOUBERT TERENCE
KOENIG Grégory
R : PITTA Guillaume

R : APITHY Bolade

Sabre dames :

**ARGIOLAS Cécile
MARY Solenne
PERRUS Léonore
TOUYA Anne-Lise
R : VERGNE Carole**

Sabre hommes :

**ANSTETT Vincent
APITHY Bolade
LOPEZ Nicolas
PILLET Julien
R : HABERER Xavier**

Sélection championnats du Monde à Turin

Epee dames :

**BARADJI-DUCHENE Marysa
FLESSEL-COLOVIC Laura
KIRALY-PICOT Hajnalka
NISIMA Maureen
R : DESCOUTS Audrey**

Epee hommes :

**BOISSE Erik
GRUMIER Gauthier
JEANNET Fabrice
ROBEIRI Ulrich
R : JEANNET Jérôme**

Fleuret dames :

**MAITREJEAN Corinne
MOUMAS Mélanie
SEIGNEUR Céline
WUILLEME Adeline
R : GUYART Astrid**

Fleuret hommes :

**ATTELY Loïc
BEAUDAN Nicolas
LE PECHOUX Erwann
MARCILLOUX Marcel
R : GUYART Brice**

Sabre dames :

**ARGIOLAS Cécile
MARY Solenne
PERRUS Léonore
TOUYA Anne-Lise
R : VERGNE Carole**

Sabre hommes :

**ANSTETT Vincent
LOPEZ Nicolas
PILLET Julien
SANSON Boris**

Championnats du Monde de Turin 2006 : **le club des supporters** de la FFE propose des hébergements à tarif préférentiel, des billets d'entrées à tarif préférentiel, le kit des supporters (tee-shirt, maquillage et autres accessoires).

Une note à ce sujet est adressée à l'ensemble des ligues. Merci de leur connaître vos besoins au plus vite.

Gérard ROUSSEAU a donné sa démission de la présidence de la commission nationale d'arbitrage. Celle-ci s'est réunie le 5 juillet 2006 pour élire son nouveau président qui est Jean-Pierre ROMMERU et préparer la saison à venir.

La rédaction de «A la Pointe de l'Actualité» vous présente ses encouragements pour la saison à venir et vous souhaite d'excellentes vacances.

La rédaction

Buy Now to Create PDF without Trial Watermark!!

Created by eDocPrinter PDF Pro!!